



**Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial**

RAPPORT D'ÉVALUATION

**Plan stratégique (2018-2023) actualisé
du Cégep de Baie-Comeau**

Mai 2022



Québec, le 5 juillet 2022

Madame Manon Couturier
Directrice générale
Cégep de Baie-Comeau
537, boulevard Blanche
Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2

Objet : *Plan stratégique 2018-2023 – Actualisation*

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 25 mai 2022, de la version actualisée du *Plan stratégique 2018-2023* du Cégep de Baie-Comeau adoptée par son conseil d'administration le 27 octobre 2021.

Lors de son évaluation initiale en septembre 2020, la Commission avait jugé que le plan était partiellement conforme et qu'il comprenait les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité. Elle avait recommandé au Cégep de Baie-Comeau « d'élaborer et de rendre disponible aux étudiants et aux membres du personnel un document expliquant son plan de réussite ». Elle avait suggéré au Collège « de présenter, dans son plan stratégique, incluant le plan de réussite, les principaux constats de son analyse de situation afin de bien mettre en évidence les enjeux déterminants dans ses choix stratégiques et les orientations qui en découlent ». Elle lui avait également suggéré « d'ajouter, dans son plan stratégique, incluant son plan de réussite, le mécanisme qu'il prévoit employer pour atteindre ses objectifs et de déterminer les responsabilités respectives ainsi que l'échéancier de leur mise en œuvre ». Finalement, elle lui avait suggéré « d'ajouter, dans son plan stratégique, incluant son plan de réussite, un mécanisme de suivi des résultats et de préciser les responsabilités qui y sont associées ».

En avril 2021, à la suite d'un suivi transmis par le Collège concernant le document expliquant son plan de réussite, la Commission avait levé la recommandation.

Dans la version actualisée du *Plan stratégique 2018-2023*, le Collège a apporté des modifications aux indicateurs et aux cibles de certains objectifs, notamment celui visant à mieux positionner le Cégep auprès des parents de la Manicouagan et la Haute-Côte-Nord et celui visant à optimiser les activités de recrutement en région, au Québec et à l'international. La Commission note toutefois que la version actualisée ne tient pas compte des suggestions qu'elle a émises lors de l'évaluation initiale du plan en septembre 2020.

La Commission considère que le plan est toujours conforme et qu'il comprend toujours les éléments essentiels susceptibles d'en assurer la qualité.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. M. Roland Morin, directeur des études par intérim